Circuit des cadrans solaires de la Clarée en VAE

Balade en VTT dans les bois (©Service Tourisme de Val des Prés)

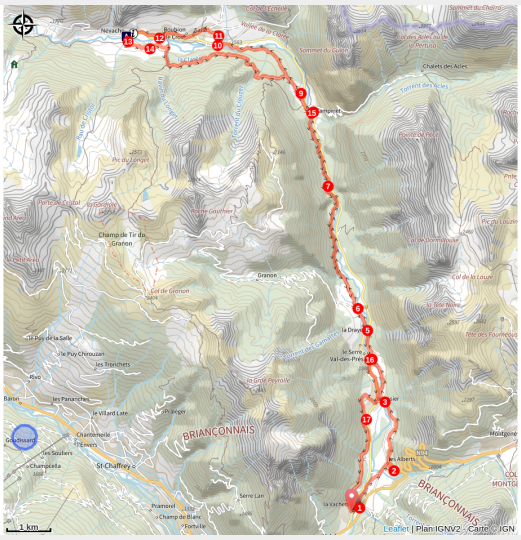

Ce circuit d'une trentaine de kilomètres permet de découvrir les cadrans solaires de la Clarée à vélo à assistance électrique, en empruntant les itinéraires VTT et les pistes forestières.

Infos pratiques

Pratique : VTTAE

Durée : 5 h

Longueur : 36.0 km

Dénivelé positif : 611 m

Difficulté : Facile

Type : Aller-retour

Thèmes : Flore, Histoire et architecture, Pastoralisme, Point de vue

Itinéraire

Départ : La Vachette
Arrivée : La Vachette
Balisage : Sentier thématique VTT
Communes : 1. Val-des-Prés
2. Montgenèvre
3. Névache

Profil altimétrique

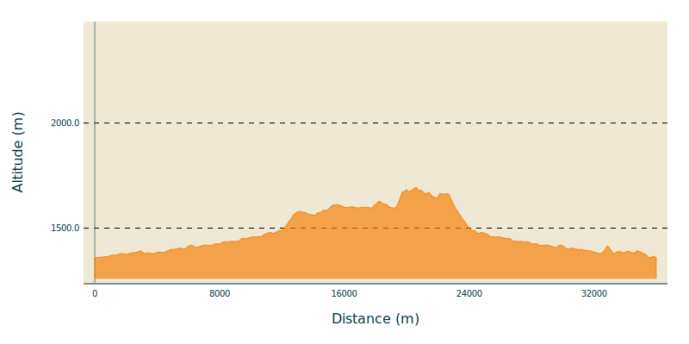

Altitude min 1359 m Altitude max 1693 m

1. Départ de la Vachette : Au départ du parking situé à l'entrée du hameau de La Vachette , dirigez vous en direction de l'Église Notre-Dame de l'Annonciation pour ensuite bifurquer en pente douce sur la droite. Sur la façade de la 3ème maison sur votre gauche, un premier cadran solaire Zarbula (A) se dévoile.

2. Rejoignez le hameau des Alberts : Au petit carrefour de la fontaine , ne manquez pas le second cadran solaire devant vous avant de vous engager sur la petite ruelle de gauche en direction du "chemin des noisette" : une petite route carrossable qui longe la rivière et rejoint le hameau des Alberts .

   Petit tour dans le hameau des Alberts : En arrivant au hameau des Alberts, passez la chicane puis engagez vous sur la petite ruelle de droite " rue de la forge" en direction du gîte " Maison Amalka" pour rejoindre la maison bleu et son cadran solaire dédié au métier de la propriétaire. Revenez ensuite sur vos pas pour récupérer la petite puis remonter la Rue des Granges : une remarquable enfilade de maisons traditionnelles aux larges de porches et courettes et leurs petits jardins. Ne loupez pas le cadran (D) avant de redescendre à gauche pour rejoindre la place de l'église.

3. Rejoindre le hameau du Rosier depuis les Alberts. Après avoir dépassé la fontaine et le cadran solaire de la maison Kovacic , la route donne sur un petit parking : engagez vous sur la droite dans la ruelle des Arbennes (signalée par une impasse).

   Des Alberts au Rosier : Quelques mètres après être entré dans l'impasse, bifurquez à gauche pour rejoindre une petit parking en cul-de-sac, pour rejoindre la piste en terre située en surplomb du parking : une petite montée soutenue s'impose. Poursuivez ce petit sentier jusqu'à rejoindre le pont du hameau du Rosier et le parking du Camping Huttopia.

4. Du Rosier à Val-des-Prés : Votre itinéraire se poursuit sur une piste le long de la rivière : sur la droite juste avant le pont situé face au camping Huttopia. Mais avant , ne loupez pas le cadran solaire Voiron en marbre vert : celui-ci se situe au dessus d'une porte d'entrée d'une des maison située juste après le pont.

Rive gauche de Val-des-Prés à La Draye : La piste débouche sur le four à Pain de Val-des-Prés " Chef-Lieu" . Traversez le pont pour rejoindre la mairie et son cadran solaire , puis revenez sur le pont afin de poursuivre la piste qui longe le Four à Pain et la rivière.

Ignorez le petit sentier de gauche et poursuivez la piste qui s'élève de façon soutenue en forme de S : la piste se rétrécit alors par la gauche pour redescendre à travers champs.

5. Pont de la Draye : La piste en terre débouche ici sur la départementale et le pont de la Draye : traversez le pont pour vous engager sur la petite route bitumée de droite qui s'élève vers les dernières maisons de Val-des-Prés. poursuivez la piste bitumée jusqu'à devenir une petite route caillouteuse : celle-ci va alors traverser serpenter entre champs et forets le long de la rivière en direction du hameau de Plampinet.

6. De la Draye à Plampinet : Ignorez la piste de gauche en direction du Col du Granon et poursuivez tout droit.

7. Vers Plampinet : Arrivé au pont de Plampinet : ignorez le petit sentier sur la gauche avant le pont ; ce sentier rejoint également le hameau mais peu apparaitre un peu plus technique que la piste principale. Traversez le pont et poursuivez l'itinéraire jusqu'à retraverser un second pont et franchir le hameau de Plampinet.

8. Le hameau de Plampinet : La piste débouche ici sur la départementale, bifurquez à droite pour découvrir le hameau , l'église Saint Sébastien et ses cadrans solaires avant de revenir au pont.

9. Quittez Plampinet pour Névache : Poursuivez après le pont de Plampinet sur quelques mètres puis quittez la route pour la piste caillouteuse sur la gauche : celle-ci s'élève progressivement pour rejoindre la plaine de Névache via le Pont des Armands.

10. Traversée des hameaux de Roubion et Sallé : Après avoir franchi le pont des Armands vous arrivez à la petite station d'épuration puis le Camping de la Lame : ne rejoignez pas la route bitumée et préférez poursuivre la piste le long de la rivière : celle-ci empreinte le pont du Torrent du Roubion , puis traverse le camping . Arrivé à l'entrée du Camping marqué par les sanitaires , traversez la départementale pour rejoindre le hameau du Roubion.

11. Hameau de Sallé : Rejoignez les hauteurs du hameau du Roubion en passant devant le restaurant italien La Coccinella et l'épicerie, puis bifurquez à gauche à proximité de la Chocolaterie. Poursuivre jusqu'à rejoindre la rue de Sallé : celle-ci redescend progressivement en longeant les maisons traditionnelles de Névache pour finalement rejoindre la route départementale.

12. De Ville-Basse à Ville-Haute : Poursuivez sur la départementale pour dépasser le Bistrot de Pays Au Bon Coin, puis au petit rond-point , engagez vous sur la voie piétonne de droite du hameau de Ville-Basse , traversez le hameau puis

poursuivre jusqu'à Ville-Haute.

13. Hameau de Ville Haute : Vous arrivez au hameau de Ville Haute : entrez dans le hameau (ne manquez pas le cadran solaire de l'école sur la façade du magasin Névasport, puis l'élégant cadran en noir et Blanc de la Bélière). Poursuivez jusqu'à l'église Saint Marcellin pour découvrir le cadran Zarbula du clocher et celui de la maison Rochas, puis bifurquez à gauche pour rejoindre le Pont de l'Outre. Attention , avant de franchir le pont , n'hésitez pas à redescendre légèrement la rivière pour admirer le cadran de la maison Maritau , située face à la Clarée.

14. Retour par la rive droite de la Clarée : Franchir le pont de l'Outre puis engagez vous sur la piste de gauche pour rejoindre la Ferme et l'Auberge du Clot. Celles-ci , poursuivez votre itinéraire sur la piste forestière du Bois Noir : celle-ci serpente progressivement en forêt pour ensuite redescendre vers Plampinet.

15. Redescendre sur Plampinet puis Val-des-Prés : Vous rejoignez ici l'itinéraire emprunté à l'aller. Redescendez vers Plampinet afin de reprendre le même itinéraire qu'à l'aller , sur votre droite avant le pont , pour rejoindre Val-des-Prés , la Draye.

16. De Val-des-Prés au Rosier : La piste débouche sur la départementale : ignorer le pont et la piste empruntée à l'aller , et poursuivez plutôt via la départementale pour rejoindre l'église de Val-des-Prés (plusieurs cadrans à voir dans le hameau) , puis toujours poursuivre vers le hameau du Rosier (cadran solaire du gite Les Airelles).

17. Rejoindre La Vachette : Après le cadran des Airelles , poursuivez la départementale en ligne droite puis engagez-vous sur la piste forestière de droite située juste avant le virage. Celle-ci s'élève légèrement et serpente en forêt pour finalement rejoindre votre point de départ au hameau de La Vachette.

Sur votre route...

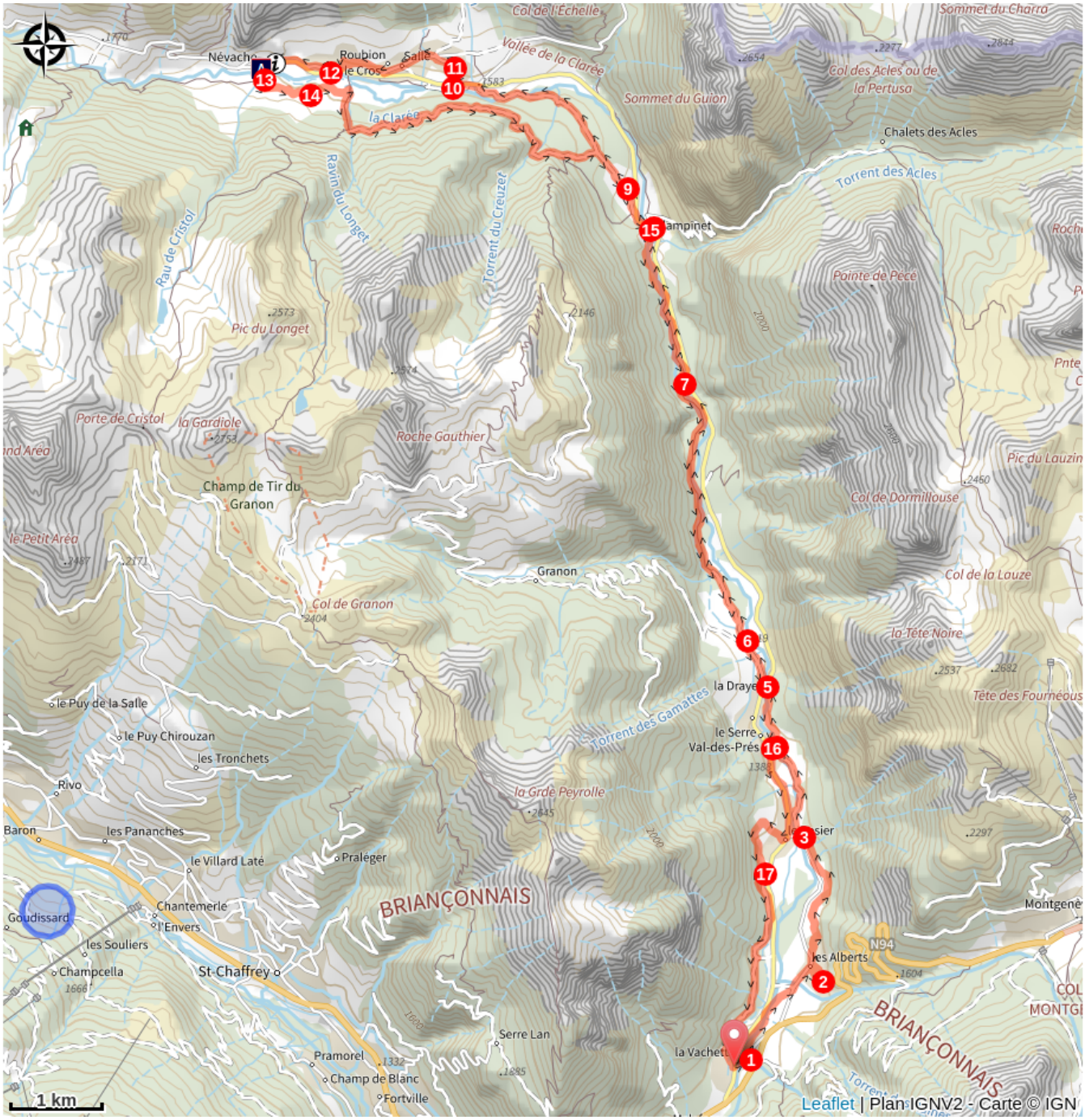

l'Église Saint-Marcellin de Névache (A)

Toutes les informations pratiques

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking de La Vachette

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : LPO PACA - Antenne de Briançon
04 92 21 94 17
hautes-alpes@lpo.fr

Nidification de l'Aigle royal (espèce protégée)

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le **vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme**. Merci d'éviter cette zone !

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : LPO PACA - Antenne de Briançon
04 92 21 94 17
hautes-alpes@lpo.fr

Nidification de l'Aigle royal (espèce protégée)

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le **vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme**. Merci d'éviter cette zone !

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : LPO PACA - Antenne de Briançon
04 92 21 94 17
hautes-alpes@lpo.fr

Nidification de l'Aigle royal (espèce protégée)

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le **vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme**. Merci d'éviter cette zone !

Grand-duc d'Europe

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Décembre

Contact : LPO PACA - Antenne de Briançon
04 92 21 94 17
hautes-alpes@lpo.fr

Nidification du Grand-duc d'Europe (espèce protégée)

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand-duc d'Europe en période de nidification sont principalement le **vol libre, les vols motorisés et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme**. Merci d'éviter cette zone !

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de la Clarée
Hameau de Ville-Haute, 05100 Névache

claree@hautesvallees.com
Tel : (+33) 4 92 20 02 20
http://www.claree-tourisme.fr

Source

Apidae

http://www.apidae-tourisme.com

Office de Tourisme des Hautes Vallées

https://www.hautesvallees.com

Sur votre route...

l'Église Saint-Marcellin de Névache (A)

Édifice religieux majeur de la vallée, l'église Saint-Marcellin est un joyau du XVème siècle, avec son style architectural « roman-lombard » emprunté aux techniques et styles décoratifs italiens et provençaux typiques du Briançonnais.

Elle fut édifiée en 1490 sous l'impulsion de Charles VIII lors d'un pèlerinage à Notre-Dame d'Embrun, en pleine période de réorganisation religieuse après la grave épidémie de peste ayant sévi dans toute l'Europe du XVème siècle.

L'église s'appela d'abord Saint-Pélade avant de prendre le nom du premier évêque d'Embrun : Saint-Marcellin.

Attribution : Corrado Riva ©Office de Tourisme des Hautes Vallées